



Lutte contre les violences sexuelles et sexistes

Diplôme d'Université

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ

Ouverture du diplôme sous condition de validation du Conseil d'Administration de l'Université de Toulon

DIPLÔME D'UNIVERSITÉ LUTTE CONTRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

Le Diplôme Universitaire « Lutte contre les violences sexuelles et sexistes » a pour objet de former des professionnels capables d'identifier, prévenir, qualifier juridiquement, accompagner et traiter les violences subies par les femmes dans les différents contextes de vie : conjugal, familial, professionnel, institutionnel, scolaire, sanitaire et numérique.

Le DU s'inscrit dans le cadre des politiques publiques et répond aux besoins croissants de formation des acteurs de terrain, des institutions et des collectivités.

OBJECTIFS / COMPÉTENCES

Ce DU a pour objectifs de :

- › **Conduire des entretiens sensibles** - Écoute active, posture non jugeante, prévention de la revictimisation
- › **Analyser de situations complexes** - Structuration des faits, repérage des signaux faibles, qualification des risques
- › **Assurer la coordination interprofessionnelle** - Travail en réseau avec les services de : justice, santé, social, associations, collectivités, forces de l'ordre et services de l'État.
- › **Rédiger les documents professionnels** - Fiches réflexes, notes d'analyse
- › **Gérer les situations de crise** - Évaluation du danger, activation des dispositifs d'urgence, orientation rapide
- › **Conduire les projets institutionnels** - Parcours des victimes, approche pluridisciplinaire

PUBLICS

Ce DU s'adresse principalement aux :

- › Professionnels du droit : magistrat, avocat, juriste, policier, gendarme, policier municipal
- › Professionnels de santé : médecin, soignant, psychologue
- › Professionnels : éducation nationale, monde sportif, ...
- › Cadres de la Fonction publique d'État et territoriale
- › Responsables RH, managers, référents égalité et référents VFF ou VIF

Formation continue :

N° déclaration d'activité : 93 83 P00 26 83 délivré par le Préfet de Région Provence Alpes Côte d'Azur
Siret : 198 307 662 00017

Possibilités de financement de la formation :

- › Via le dispositif du plan de développement des compétences, auprès de votre Opco.
- › Prise en charge possible du FIF-PL - fonds pour la formation professionnelle des salariés et des indépendants - En fonction des critères votés par la Commission Professionnelle.
- › En savoir + sur les financements : <https://dfpa.univ-tln.fr/financer-ma-formation/>

MODALITÉS

Durée des études :

- › Du 12 février à juillet 2027

Cours vendredi journée
et samedi matin

En présentiel et en distanciel

Lieu :

- › UFR Droit de Toulon

Informations :

- › T. 04 94 14 22 50
- › dfpa@univ-tln.fr

RESPONSABLES PÉDAGOGIQUES

- › **Catherine Tzutzuiano**
Maître de Conférences en droit privé et sciences criminelles
catherine.tzutzuiano@univ-tln.fr
- › **Chantal Molinès**
Docteure en histoire contemporaine, experte en genre et mise en œuvre politique publique égalité F/H
cmolinesduvss@yahoo.com



FORMATION
PROFESSIONNELLE
ET ALTERNANCE

UNIVERSITÉ DE TOULON

CONTENU DES ENSEIGNEMENTS - 164 H

UE1 (22 H) : APPRÉHENDER ET COMPRENDRE LES VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

- | Histoire et Sociologie des violences de genre
- | Approche intersectionnelle
- | Épidémiologie, et données
- | Le contrôle coercitif
- | Les contextes et mécanismes
- | Formes et manifestations des Violences Sexuelles et Sexistes

UE2 (52 H) : CONNAITRE LE CADRE JURIDIQUE

- | Droit supranational et impact sur la législation française
- | Droit pénal en matière de violences sexuelles et sexistes
- | Droit pénal en matière de violences sexuelles et sexistes numériques
- | Procédure pénale en matière de violences sexuelles et sexistes
- | Les VSS à l'intérieur de la famille
- | Droit pénal des mineurs victimes de violences sexuelles et sexistes
- | Le droit du travail face aux violences sexuelles et sexistes
- | Responsabilité civile & réparation des préjudices
- | Droit pénal canonique et réparation

UE3 (18 H) : COMPRENDRE LES CONSÉQUENCES : SANTÉ PSYCHIQUE ET PHYSIQUE

- | Les manifestations psychologiques: troubles de stress post-traumatique
- | Impact sur les victimes : comportements, influence sur le témoignage
- | Retentissement des VSS sur les enfants

UE4 (30 H) : PRATIQUES PROFESSIONNELLES ET PRISE EN CHARGE DES SITUATIONS DE VIOLENCES SEXUELLES ET SEXISTES

- | Repérage et détection des situations de VSS et signalement
- | Évaluation du danger
- | Repérage des signaux d'alerte et des VSS non-dites
- | Recueil de la parole et posture professionnelle : prévenir la revictimisation
- | Les différentes formes de prise en charge des victimes (médicale, psychologique, sociale, juridique)
- | Parcours de la victime et coordination des prises en charge (juridique, sociale, médicale, psychologique)
- | Études de cas et mises en situation

UE5 (24 H) : PRÉVENTION, POLITIQUES PUBLIQUES ET COORDINATION DES ACTEURS

- | Évolution des politiques publiques et plans de lutte contre les VSS.
- | Pilotage départemental, instances territoriales, dispositifs étatiques de protection des victimes et d'accompagnement des auteurs de violences conjugales
- | Préventions des VSS dans les organisations et institutions (travail, entreprise, école, fédérations sportives...)
- | Prise en charge des auteurs de VSS/prévention de la récurrence
- | Travailler en réseau : associations, police, justice, santé, social, collectivités
- | Initiation à la recherche des informations utiles, modes opératoires, rédaction de fiches réflexes

UE6 (16 H) : PROJET PÉDAGOGIQUE DE COORDINATION DES ACTEURS

- | Travail en groupe sur un thème tiré au sort.
- | Objectif : identifier les acteurs concernés – créer une coordination – parvenir à mobiliser les acteurs concernés sur la résolution d'une problématique commune
- | Rendu : exposé lors d'une conférence restitutive

INFOS PRATIQUES

- › La qualification des formateurs,
- › Les méthodes et moyens pédagogiques
- › Les matériels et salles de cours

Retrouver toutes les informations sur le site :

<https://dfpa.univ-tln.fr/pendant-ma-formation>



COÛT PÉDAGOGIQUE 2026-2027

- › Tarif paiement personnel : 2 000 €
- › Tarif pris en charge : 2 650 €
- › Droits universitaires en sus du coût pédagogique : 178 €*

* Tout stage est dû selon les modalités prévues dans le contrat de formation.

* Coût et droits pour l'année en cours susceptibles de modification pour l'année suivante.

CANDIDATURE

- › Du 1^{er} décembre 2026 au 24 janvier 2027 sur **eCandidat**
- › L'autorisation d'inscription est délivrée par une commission d'accès au diplôme après examen du dossier.

PRÉ-REQUIS

- › Le diplôme est ouvert aux titulaires du niveau BAC+3 ou équivalent et/ou expérience professionnelle dans le domaine de 3 ans minimum.

MODALITÉS D'ÉVALUATION*

- › Réalisation d'un projet pédagogique et professionnel de coordination des acteurs
- › Examen oral terminal

ADMISSION AU DIPLÔME :

- › Le Diplôme d'Université est délivré sous réserve d'avoir assisté à l'ensemble des modules et d'avoir obtenu une note supérieure ou égale à 10 sur 20 au projet pédagogique et professionnel de coordination et à l'examen oral terminal.
- › Le DU est obtenu lorsque :
 - Le stagiaire a obtenu la note minimale de 10/20 au projet pédagogique et professionnel de coordination des acteurs.
 - Le stagiaire a obtenu la note minimale de 10/20 à l'examen oral terminal

* Extrait du règlement des études : <https://dfpa.univ-tln.fr>

EFFECTIF

- › Effectif minimum : 20 participants
- › Effectif maximum : 25 participants

* L'organisme de formation se réserve le droit d'annuler ou de reporter une formation si le nombre minimal de participants n'est pas atteint.

HANDICAP

- › Toutes les informations sur le handicap à l'université de Toulon : www.univ-tln.fr/-Handicap-.html